

◆ RECTIFICATIF**Le PTB, Joëlle Milquet
et le différencié**

Lundi, nous avons diffusé un communiqué du PTB dénonçant la suppression des dotations supplémentaires de fonctionnement aux écoles organisant l'encadrement différencié. Selon le PTB, une mesure qui va toucher *«durement les élèves défavorisés.»*

Par encadrement différencié, il fallait lire les écoles qui bénéficient de renforts et de subsides supplémentaires sur base de critères socio-économiques. Rien à voir, comme nous l'expliquions pourtant, avec le premier degré différencié, qui accueille les élèves sans CEB. Au cabinet de Joëlle Milquet, ministre de l'Enseignement, on rappelle par ailleurs au PTB que les dotations en question seront recyclées en périodes d'emploi. *«Cela permettra, dès septembre 2015, l'engagement de 350 enseignants et/ou conseillers pédagogiques, essentiellement pour l'encadrement différencié.»* Y.R.